

Histoire & Religion

La Suisse et ses colonies

La Suisse et l'année de l'Afrique



La démocratie suisse donnée en exemple: des étudiants de pays du Sud assistent à la Landsgemeinde de Trogen (canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures) en 1960. Dodis.ch

1960 est l'année symbole de la décolonisation. Dix-sept pays d'Afrique accèdent alors à l'indépendance. La Suisse ne tarde pas à établir avec eux des relations diplomatiques et met l'accent sur la coopération. Mais cette nouvelle politique est aussi dictée par des intérêts économiques qui entrent parfois en conflit avec les objectifs politiques de Berne. En Afrique du Sud notamment.

16 juin 2020 - 13:27

Andrea Tognina



Autres langues: 4



En 1960, sur le continent africain, les horloges de l'histoire tournent plus vite. Dès le début du mois de janvier, face à l'évolution rapide des relations entre colonies africaines et Etats coloniaux européens, les cercles diplomatiques internationaux commencent à évoquer une "année africaine". En décembre, pas moins de dix-sept pays – essentiellement d'anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest – ont obtenu leur indépendance.

Document - l'esprit d'une époque



C'est par la rumba Indépendance Cha Cha, du chanteur Grand Kallé et son orchestre African Jazz, diffusée par Radio Congo belge que les Congolais apprennent l'indépendance de leur pays.

indépendance

La décolonisation a un fort impact aussi sur la communauté internationale. "La marée du nationalisme africain balaie tout sur son passage et constitue un défi aux puissances coloniales, exhortées à un juste dédommagement pour les années d'injustices et de crimes

Reconnaissance urgente

A la fin des années cinquante, l'Afrique joue un rôle plutôt limité pour la Suisse sur le plan politique et économique. Les entreprises suisses **commencent** tout juste à développer leurs activités sur le continent. Seuls quelques secteurs particuliers – la production de cacao au Ghana, de coton en Egypte et d'or en Afrique du Sud – font alors l'objet de relations commerciales un tant soit peu substantielles.

Les Suisses en Afrique



Plus

Les ambivalences de la présence suisse en Afrique

09 mai 2010 Présents en Afrique dès le 18e siècle, les Suisses ont développé des relations ménageant les puissances coloniales, tout en tissant des liens avec...

Mais les événements de 1960 forcent Berne à réagir. La reconnaissance des nouveaux Etats est «un problème urgent», **déclare** le ministre suisse des Affaires étrangères Max Petitpierre.

«Jusque-là, les rapports avec les colonies africaines pouvaient être réglés par les chancelleries de Londres, Paris ou Bruxelles, observe Sacha Zala, directeur des Documents Diplomatiques Suisses (**DODIS**). Depuis 1960, Berne doit reconstruire un nouveau réseau de représentations diplomatiques. «Comme l'évolution vers l'indépendance des nouveaux Etats intervient dans un cadre juridique «régulier» - soit avec le consentement des puissances coloniales – la Suisse peut procéder sans tarder à leur reconnaissance diplomatique.

Une nouvelle course pour l'Afrique

Au-delà des motifs techniques propres à la diplomatie, la réaction de la Suisse est aussi l'expression d'intérêts politiques et économiques tangibles. «L'indépendance des Etats africains offre à la Suisse l'opportunité de participer à la nouvelle course pour l'Afrique», explique Yves Steiner, collaborateur chez Dodis.

«Grâce à un contact direct accru avec ces pays, nous serons en mesure d'intensifier nos relations en matière de commerce et d'investissements [...]. La présence de la protection diplomatique rend ces territoires plus attractifs pour notre économie sur les plans commercial, industriel et financier“, **écrit** le diplomate suisse Edwin Stopper, envoyé en Afrique pour une mission exploratoire début 1960.

Cet article fait partie d'une série consacrée aux "Histoires de la diplomatie suisse", en collaboration avec les Documents diplomatiques suisses (Dodis). Le Centre de recherche Dodis, un institut de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, est le centre de compétence universitaire pour l'histoire de la politique étrangère et des relations internationales de la Suisse depuis la fondation de l'État fédéral en 1848. Dodis

Dans les années qui suivent, Berne entame des **négociations commerciales** avec plusieurs pays africains. En mars 1962 est conclu un **accord** sur le commerce, la protection des investissements et la coopération technique avec la Tunisie. Un traité qui servira de modèle

pour des ententes similaires signées avec le Niger, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. D'autres accords analogues interviendront par la suite.

Un Occident non-colonial

Dans ses rapports avec les jeunes Etats, Berne peut compter sur un atout: en Afrique, la Suisse n'est pas perçue comme un pays colonial. «On connaît sa position particulière d'Etat neutre, on la sait exempte de tout passé impérialiste ou colonialiste et on la côtoie avec confiance», [note](#) l'ambassadeur Raymond Probst au terme d'un voyage en Afrique de l'Ouest.

Aux yeux de la diplomatie suisse, la bonne image de la Suisse sur le continent est un possible antidote à l'influence communiste - une menace que Berne juge bien réelle. «Les chances de réussite des communistes en Afrique sont beaucoup plus grandes que n'importe où ailleurs, [affirme](#) Max Petitpierre lors d'une conférence des ambassadeurs en 1960. Je crois que la Suisse a quelque chose à apporter, à cause de la confiance qu'inspirent ses institutions démocratiques et la manière dont elle a surmonté les difficultés résultant de sa diversité.»

Plus concrètement, la Suisse y va de son soutien à la résolution des conflits politiques sur le continent. Le cas le plus fameux touche au [rôle](#) de la diplomatie suisse dans les négociations qui ont abouti en mars 1962 aux [Accords d'Evian](#). Un pacte entre nationalistes algériens et gouvernement français qui a permis l'indépendance de l'Algérie.

En 1960, bien que non membre des Nations unies, la Suisse accède aussi à la [demande](#) du Secrétaire général Dag Hammarskjöld de fournir une assistance technique, médicale et administrative dans le cadre de la mission de l'ONU dans l'actuelle [République démocratique du Congo](#).

Les débuts de la coopération

Cela dit, l'attention accrue que la Suisse porte à l'Afrique s'inscrit aussi dans le cadre d'un engagement international naissant en matière de [coopération au développement](#). «L'approche de la Suisse n'est pas seulement fondée sur des intérêts spécifiques mais aussi sur des principes de solidarité», note Yves Steiner.

Plus

Le voyage africain de Pierre Aubert, un tournant pour la Suisse

31 janv. 2019 Le voyage en 1979 de Pierre Aubert en Afrique de l'Ouest a ouvert une nouvelle ère dans la politique extérieure suisse.

En 1960, un service de la [coopération technique](#) est mis sur pied. Il regroupe les activités d'aide au développement au sein du Département politique fédéral - le futur Département fédéral des affaires étrangères. L'année suivante, le Parlement approuve une [hausse substantielle](#) des crédits destinés à la coopération technique. Il lui alloue soixante millions de francs sur trois ans.

La coopération bilatérale suisse se concentre d'abord sur les [pays asiatiques](#). Le Népal et l'Inde en particulier. Mais très vite, l'Afrique devient un des domaines prioritaires de l'intervention helvétique.

Berne met l'accent sur les pays de petite dimension, «là où l'aide de la Suisse est relativement plus significative et ses effets plus aisés à mesurer». En Afrique, son appui se concentre sur la Tunisie et le Rwanda, «un haut-plateau vert [rappelant l'Emmental](#)», puis s'étend au Cameroun et au Dahomey et, dans les années septante, au Kenya et à Madagascar. En raison de cette forte implication au Rwanda, le génocide de la minorité tutsie en 1994 donnera lieu par la suite à des [débats nourris](#) sur les limites de la coopération.

Plus

L'aide suisse au Rwanda à l'ombre des massacres

09 avr. 2014 Depuis 1963, la Suisse a investi plus de 500 millions de francs au Rwanda dans la coopération au développement ainsi que dans le domaine humanitaire.

L'hypothèque sud-africaine

Le relatif succès rencontré par la Suisse lors de la décolonisation de l'Afrique au début des années soixante a toutefois une limite: ses relations économiques et financières avec l'Afrique du Sud et sa réticence à se joindre aux sanctions de l'ONU contre le gouvernement de Pretoria.

Alors que la politique suisse condamne le régime de l'apartheid depuis fin 1968, l'économie privée continue à faire des affaires avec un pays ostracisé par une bonne partie de la communauté internationale.

«La Suisse continue de décevoir l'Afrique alors qu'elle pourrait servir de modèle. [...] L'Afrique exige seulement que les grands principes qui ont fait la grandeur de la Suisse soient appliqués à l'Afrique», [lance](#) le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine Diallo Telli en 1971, lors d'une conversation avec l'ambassadeur de Suisse à Addis-Abeba Heinz Langenbacher.

«Les milieux d'affaires suisses devraient être convaincus que leur implication dans les régions à domination blanche [Telli fait référence à la Rhodésie et l'Afrique du Sud] est à courte vue et mènera un jour à la vengeance.»

Plus

Le jeu trouble de la Suisse en Afrique du Sud

11 févr. 2010 Le 11 février 1990, Nelson Mandela est libéré après 27 ans de prison. Il sera le premier président noir d'Afrique du Sud. Le monde applaudit. La...

Mots clés: [POLITIQUE](#)

